

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 novembre 2016

FUNÉRAILLES RÉPUBLICAINES - (N° 4244)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 9

présenté par  
M. Bompard

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 4.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le passage de la vie à la mort a toujours été l'occasion de rites. Ces rites rendent hommage à l'harmonie du monde, accompagnent l'âme dans son chemin vers le ciel ou cherchent à la protéger.

La citoyenneté, en revanche, n'a aucun rapport avec le Salut. Aussi, on aurait du mal à comprendre l'intérêt d'une telle cérémonie.